

VATICAN II & L'ÉGLISE CONCILIAIRE, UNE ÉNORME ESCROQUERIE ?

LE CARDINAL SIRI, LE R. P. MALACHI MARTIN, MEL GIBSON, L-H REMY

« JEHANNE REVIENT »

ET PIE XII PROPHÉTISE : « POUR SAUVER LA FOI »⁽¹⁾.

Le document qui suit est bien oublié et pourtant ne serait-il pas **la clef de l'Église éclipsee ? L'église [secte] Conciliaire pourrait même être théoriquement entachée d'un vice électoral !** Il a été imposé après qu'a été connue la rencontre prouvant que, **le cardinal Siri ayant été élu pape, les élections des "pontifes" de Vatican II sont entachées d'un doute grave.** Ceux qui occupent Rome ont eu très peur.

Il est important de rouvrir ce dossier, maintenant que tout démontre que l'église Conciliaire n'est qu'une **vaste escroquerie.** C'est à l'Église de Jehanne, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, de juger la secte conciliaire.

L-H REMY

À PROPOS DES NOUVELLES FORMULES DE LA PROFESSION DE FOI ET DU SERMENT DE FIDÉLITÉ

La *Congrégation pour la Doctrine de la Foi* a publié en 1989 les **nouvelles formules** de la « Profession de foi et du Serment de fidélité » que doivent prononcer les fidèles appelés à exercer des fonctions déterminées au nom de « l'Église » [**Secte marrane Conciliaire**]. Il s'agit, outre des "évêques" qui ont une formule spéciale, des "administrateurs apostoliques", des "vicaires", des "curés", des "recteurs" et enseignants de théologie et de philosophie dans les séminaires, des "diacres", des "recteurs" et enseignants universitaires de disciplines ayant trait à la foi et à la morale, ainsi que des supérieurs des institutions religieuses.

La « Profession de foi » comprend une première partie semblable à la précédente, en vigueur depuis 1967 et incluant le *Symbole de Nicée-Constantinople*, et une deuxième partie **entièrement nouvelle**. Le *Serment de fidélité* a une **nouvelle formulation**.

Commentant la signification des nouvelles formules, le Père franciscain Umberto Betti, consultant de la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi*, a déclaré :

« Avec la Profession de foi, on acquiert la qualité de croyant au sens fort du terme, une qualité qui va beaucoup plus loin que le fait d'être un baptisé⁽²⁾. Prononcer la *Profession de foi* signifie que l'on adhère avec obéissance de foi à toute la révélation divine telle qu'elle est proposée par l'Église et que l'on accepte, avec l'obéissance motivée par la foi, l'enseignement du Magistère authentique de l'Église concernant tout le comportement du chrétien qui veut être le disciple de Jésus-Christ, aussi bien dans sa vie privée que publique. Dans cette perspective, la *Profession de foi* engage tout catholique, abstraction faite de la prescription canonique relative à certaines catégories de personnes qui exercent au sein de l'Église, une fonction à laquelle ne peuvent être admis, bien entendu, les non-croyants.

« Le *Serment de fidélité*, lui, est un **engagement public** à exercer sa propre fonction au sein de l'Église avec fidélité au regard de la *Profession de foi* et des obligations particulières inhérentes à cette fonction. On sait que les Évêques ont, en raison de l'importance de leur ministère pastoral, un *Serment de fidélité* particulier. Il en est de même pour d'autres personnes qualifiées au sein de l'Église. Cela les rend responsables non seulement devant l'Église mais aussi devant les personnes et les institutions où ces personnes exercent leurs fonctions. On peut trouver ici l'explication de certaines décisions douloureuses que l'Église doit prendre comme, par exemple, la mise à pied d'un enseignant d'une Faculté de théologie. Il ne s'agit pas là d'une mesure oppressive, mais tout simplement la constatation du fait qu'il n'est pas demeuré fidèle à ce qu'il s'était engagé à enseigner au nom de l'Église.

« À propos de la nouveauté de la deuxième partie de la Profession de foi, le Père Betti a indiqué : La nouveauté consiste en une **triple distinction**. Tout d'abord **les vérités de la foi**. Ce sont des vérités divinement révélées et qui sont proposées par le Magistère suprême de l'Église comme étant divinement révélées. Dans sa définition de l'infailibilité du magistère du Souverain Pontife, Vatican I avait souligné qu'il s'agit là d'un dogme divinement révélé. Il en est de même, à titre d'exemple, des dogmes mariaux de l'Immaculée Conception et de l'Annonciation tel que cela avait été affirmé respectivement en 1854 et en 1950. À ces vérités correspond un assentiment motivé par la foi. On n'obéit pas au Magistère qui les propose, mais, ensemble avec le Magistère, tous les fidèles obéissent à Dieu qui les a révélées.



Portrait du Cardinal Umberto Betti, OFM, (1922 - 2009). Ancien Recteur de l'Université pontificale du Latran, et Cardinal-diacre de Ss. Vito, Modesto e Crescenzia.

1. Lire cette prophétie de Pie XII : http://www.a-c-r-f.com/documents/Pie-XII_Legions-de-Jeanne-d-Arc.pdf

2. Note de L-H R : Que d'équivoques, d'approximations et que de commentaires à faire sur cette phrase !

« La deuxième catégorie concerne **les vérités et les doctrines que le Magistère propose d'une manière définitive** bien qu'elles ne soient pas divinement révélées. À ces vérités doit correspondre un **assentiment total**, même s'il ne s'agit pas d'un assentiment de foi, car elles ne sont justement pas proposées comme divinement révélées. **Par exemple, la légitimité d'un Pontife romain : son élection est un fait historique. Elle pourrait même être théoriquement entachée d'un vice électoral.** Ce n'est pas le fait en lui-même qui est divinement révélé, mais il est tellement lié à la Révélation que le Magistère peut se prononcer d'une manière définitive sur la légitimité de tel ou tel Pape. Autrement, l'Église serait restée pendant telle ou telle période sans un chef légitime, sans un successeur de Pierre. La succession de saint Pierre appartient à la Révélation. On pourrait en dire autant de la loi naturelle, morale à propos de laquelle l'Église peut prononcer un jugement définitif en ce sens que sans l'observation d'une loi morale déterminée le chrétien ne peut atteindre son objectif qui est de se sauver. Dans ce cas là, l'Église est compétente pour se prononcer d'une manière définitive.

« La troisième catégorie est celle des **doctrines en mouvement**. Naturellement, l'Église ne peut dire son mot à propos de toutes les questions. Mais, elle apporte un enseignement qui fournit une orientation, démontrant ainsi qu'elle n'entend pas se prononcer d'une manière définitive. Ces vérités-là sont des doctrines en mouvement qui peuvent acquérir une maturité parallèlement au progrès de l'enseignement du Magistère et à l'apport des théologiens. Ce sont des vérités qui sont proposées, non pas de manière définitive, mais de manière indicative. Elles nécessitent, non pas un assentiment de foi, ni un assentiment définitif, mais un assentiment religieux qui permet d'adhérer à cet enseignement tout en exprimant toujours son avis et sa manière de répondre au Magistère authentique de l'Église auquel revient toujours le dernier mot.

« Enfin, à la question de savoir dans quelle catégorie on pourrait ranger la doctrine catholique sur la procréation responsable et la contraception, le Père Betti, interviewé par Paolo Scapucci de "Radio Vatican", a répondu : C'est au Magistère qu'il revient de dire à quelle catégorie elle appartient. Selon moi dire qu'elle relève de la troisième catégorie serait céder à la solution de facilité, car l'enseignement de Paul VI, repris et revigoré par Jean-Paul II, nous incite à penser qu'il s'agit, en substance, d'une doctrine que le Magistère propose comme définitive. À cet égard, les paroles de Jean-Paul II, le 5 juin 1987, devraient faire réfléchir ceux qui auraient tendance à hésiter. Le Pape a souligné que quiconque n'est pas d'accord avec cette doctrine n'éduque pas la conscience des fidèles, car elle n'est plus laissée à la libre discussion des théologiens ».

L'Osservatore Romano du 21 mars 1989

Nota CatholicaPedia : Le Père franciscain Umberto Betti (créé "Cardinal-diacre" de Santi Vito, Modesto e Crescenzia par l'antipape B¹⁶) était évêque validement sacré [en avril 1946] lors de ces déclarations à l'*Osservatore Romano* en 1989 ; mais apostat à l'Église catholique en étant resté dans la nouvelle secte Conciliaire à la suite de V²... nous avons colorié de rouge ses mots blasphématoires envers l'Église catholique.

* * *

PROFESSION DE FOI ET SERMENT DE FIDÉLITÉ

(Conciliaires)

INTRODUCTION OFFICIELLE

Les croyants appelés à exercer un office dans l'Église sont tenus de faire une profession de foi, selon la forme approuvée par le **Saint Siège** (voir Canon 833). En plus, l'obligation d'un serment de fidélité particulier concernant les devoirs particuliers de la charge à assumer, d'abord prescrits seulement aux **évêques**, a été étendue aux catégories mentionnées au Canon 833, 5-8. Il est apparu donc indispensable de préparer des textes adaptés pour les mettre à jour en ce qui concerne leur style et leur contenu et les mettre plus en phase avec les enseignements de Vatican II et des documents qui en étaient issus.

La première partie de la formule de profession de foi est en entier tirée du texte précédent en vigueur depuis 1969 et contenant le *Credo de Nicée-Constantinople* (voir AS 59 1967, p 1058). La seconde partie a été modifiée et sous divisée en trois paragraphes pour mieux distinguer le type de vérité et l'assentiment relatif requis.

La formule du serment de fidélité prononcé au moment de prendre la charge à exercer au nom de l'Église doit compléter la profession de foi. Elle est prescrite à une certaine catégorie de croyants désignés dans le Canon 833, 5-8. C'est une nouvelle composition dans laquelle certaines variantes des paragraphes quatre et cinq est à l'usage des plus grands supérieurs des institutions de vie consacrée et des sociétés de vie **apostolique** (voir canon 833,8).

Le texte de la nouvelle profession de foi et du serment de fidélité est en vigueur depuis le 1er mars 1989.

PROFESSION DE FOI

(Formule à utiliser désormais dans les cas où la Profession de Foi est prescrite par le droit)

Moi, N., avec une foi ferme, je crois et professe toutes et chacune des vérités contenues dans le Symbole de la Foi, à savoir :

Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant, créateur du ciel et de la terre, de l'univers visible et invisible. Je crois en un seul Seigneur, Jésus-Christ, le Fils unique de Dieu, né du Père avant tous les siècles : Il est Dieu, né de Dieu, lumière, née de la lumière, vrai Dieu, né du vrai Dieu, engendré, non pas créé, de même nature que le Père ; et par lui tout a été fait. Pour nous les hommes, et pour notre salut, il descendit du ciel ; par l'Esprit Saint, il a pris chair de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Crucifié pour nous sous Ponce Pilate, il souffrit sa passion et fut mis au tombeau. Il ressuscita le troisième jour, conformément aux Écritures, et il monta au ciel ; il est assis à la droite du Père. Il reviendra dans la

gloire, pour juger les vivants et les morts ; et son règne n'aura pas de fin. Je crois en l'Esprit Saint, qui est Seigneur et qui donne la vie, il procède du Père et du Fils ; avec le Père et le Fils, il reçoit même adoration et même gloire ; il a parlé par les prophètes. Je crois en l'Église, une, sainte, catholique et apostolique. Je reconnais un seul baptême pour le pardon des péchés. J'attends la résurrection des morts, et la vie du monde à venir. Amen.

Avec une foi ferme, je crois aussi toutes les vérités qui sont contenues dans la Parole de Dieu écrite ou transmise par la tradition et proposées par l'Église pour être crues comme divinement révélées, soit en vertu d'une décision solennelle, soit par le Magistère ordinaire et universel.

Fermelement encore, j'embrasse et tiens toutes et chacune des vérités que l'Église propose de façon définitive concernant la doctrine sur la foi et les mœurs.

De plus, avec une soumission religieuse de la volonté et de l'intelligence, j'adhère aux doctrines qui sont énoncées, soit par le Pontife romain, soit par le Collège des évêques, lorsqu'ils exercent le Magistère authentique, même s'ils n'ont pas l'intention de les proclamer par un acte définitif.

SERMENT DE FIDÉLITÉ
DANS L'EXERCICE D'UNE FONCTION AU NOM DE L'ÉGLISE
(Formule à utiliser par les fidèles dont il est question au canon 833, n. 5-8)

Moi N., en assumant la fonction de..., je promets que je garderai toujours la communion avec l'Église catholique, tant dans les prises de parole que dans la manière d'agir.

Avec beaucoup de zèle et une grande fidélité, je m'acquitterai de mes devoirs envers l'Église, aussi bien envers l'Église universelle qu'envers l'Église particulière dans laquelle j'ai été appelé à accomplir, selon les prescriptions du droit, mon service.

Dans l'accomplissement de la charge qui m'a été confiée au nom de l'Église, je conserverai en son intégrité le dépôt de la foi ; je le transmettrai et l'expliquerai fidèlement ; je me garderai donc de toutes les doctrines qui lui sont contraires.

Je suivrai et favoriserai la discipline commune de toute l'Église, et je maintiendrai l'observance de toutes les lois ecclésiastiques, surtout de celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique.

Par obéissance chrétienne, je me conformerai à ce que les Pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi ou décident en tant que chefs de l'Église, et j'apporterai fidèlement mon aide aux évêques diocésains, pour que l'action apostolique, qui doit s'exercer au nom de l'Église et sur son mandat, se réalise dans la communion de cette même Église.

Qu'ainsi Dieu me vienne en aide, et les saints Évangiles de Dieu que je touche de mes mains.

(Les variantes des paragraphes quatre et cinq de la formule de serment doivent être utilisées par les fidèles dont il est question au canon 833, n. 8)

Je favoriserai la discipline commune de toute l'Église, et je veillerai à l'observance de toutes les lois ecclésiastiques, surtout de celles qui sont contenues dans le Code de Droit canonique.

Par obéissance chrétienne, je me conformerai à ce que les Pasteurs déclarent en tant que docteurs et maîtres authentiques de la foi ou décident en tant que chefs de l'Église ; et aux évêques diocésains, j'apporterai volontiers ma collaboration, de telle sorte que l'action apostolique, qui doit s'exercer au nom de l'Église et sur son mandat, se réalise, étant sauves la nature et la finalité de mon Institut, dans la communion de cette même Église.

Osservatore Romano, 13 mars 1989

Nota CatholicaPedia : *Idem...* nous avons colorié de rouge ses mots blasphématoires envers l'Église catholique.

Cette Secte marrane Conciliaire (marrane parce que double !) **N'EST PAS CATHOLIQUE** mais utilise les mots de l'Église catholique qu'elle éclipse depuis le 29 octobre 1963 (cf. LHR [L'Église EST éclipse](#) et [La Date de L'Éclipse de L'Église](#) en pdf) en se présentant au Monde pour celle qu'elle n'EST PAS.

À la lecture de ces deux documents on remarquera qu'on est loin apparemment du texte cité plus haut, du Père franciscain Umberto Betti, consultant de la *Congrégation pour la Doctrine de la Foi*, dans l'*Osservatore Romano* du 21 mars 1989. C'est pourtant bien ce texte du Père Betti, qui donne l'explication du pourquoi et du comment de ce serment. On a **caché les véritables intentions** et **endormi les catholiques** derrière **un rideau de fumée, l'enfumage habituel depuis 50 ans**. Quand donc ceux qui veulent rester catholiques, pour assurer leur vie éternelle, comprendront-ils ?

* * *

À COMPARER AVEC LE SERMENT ANTIMODERNISTE

MOTU PROPRIO "SACRORUM ANTISTITUM"
SERMENT ANTIMODERNISTE PAR LE PAPE SAINT PIE X

1^{er} septembre 1910

Moi, N..., j'embrasse et reçois fermement toutes et chacune des vérités qui ont été définies, affirmées et déclarées par le magistère infallible de l'Église, principalement les chapitres de doctrine qui sont directement opposés aux erreurs de ce temps.

Et d'abord, je professe que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu, et par conséquent aussi, démontré à la lumière naturelle de la raison "par ce qui a été fait" (Rm I, 20), c'est-à-dire par les œuvres visibles de la création, comme la cause par les effets.

Deuxièmement, j'admets et je reconnais les preuves extérieures de la Révélation, c'est-à-dire les faits divins, particulièrement les miracles et les prophéties comme des signes très certains de l'origine divine de la religion chrétienne et je tiens qu'ils sont tout à fait adaptés à l'intelligence de tous les temps et de tous les hommes, même ceux d'aujourd'hui.

Troisièmement, je crois aussi fermement que l'Église, gardienne et maîtresse de la Parole révélée, a été instituée immédiatement et directement par le Christ en personne, vrai et historique, lorsqu'Il vivait parmi nous, et qu'elle a été bâtie sur Pierre, chef de la hiérarchie apostolique, et sur ses successeurs pour les siècles.

Quatrièmement, je reçois sincèrement la doctrine de la foi transmise des apôtres jusqu'à nous toujours dans le même sens et dans la même interprétation par les pères orthodoxes ; pour cette raison, je rejette absolument l'invention hérétique de l'évolution des dogmes, qui passeraient d'un sens à l'autre, différents de celui que l'Église a d'abord professé. Je condamne également toute erreur qui substitue au dépôt divin révélé, confié à l'Épouse du Christ, pour qu'elle le garde fidèlement, une invention philosophique ou une création de la conscience humaine, formée peu à peu par l'effort humain et qu'un progrès indéfini perfectionnerait à l'avenir.

Cinquièmement, je tiens très certainement et professe sincèrement que la foi n'est pas un sentiment religieux aveugle qui émerge des ténèbres du subconscient sous la pression du cœur et l'inclination de la volonté moralement informée, mais qu'elle est un véritable assentiment de l'intelligence à la vérité reçue du dehors, de l'écoute, par lequel nous croyons vrai, à cause de l'autorité de Dieu souverainement véridique, ce qui a été dit, attesté et révélé par le Dieu personnel, notre Créateur et notre Seigneur.

Je me soumets aussi, avec la révérence voulue, et j'adhère de tout mon cœur à toutes les condamnations, déclarations, prescriptions, qui se trouvent dans l'encyclique *Pascendi* et dans le décret *Lamentabili*, notamment sur ce qu'on appelle l'histoire des dogmes.

De même, je réprouve l'erreur de ceux qui affirment que la foi proposée par l'Église peut être en contradiction avec l'histoire, et que les dogmes catholiques, au sens où on les comprend aujourd'hui, ne peuvent être mis d'accord avec une connaissance plus exacte des origines de la religion chrétienne.

Je condamne et rejette aussi l'opinion de ceux qui disent que le chrétien savant revêt une double personnalité, celle du croyant et celle de l'historien, comme s'il était permis à l'historien de tenir ce qui contredit la foi du croyant, ou de poser des prémices d'où il suivra que les dogmes sont faux ou douteux, pourvu que ces dogmes ne soient pas niés directement.

Je réprovo également la manière de juger et d'interpréter l'Écriture sainte qui, dédaignant la tradition de l'Église, l'analogie de la foi et les règles du Siège apostolique, s'attache aux inventions des rationalistes et adopte la critique textuelle comme unique et souveraine règle, avec autant de dérèglement que de témérité.

Je rejette en outre l'opinion de ceux qui tiennent que le professeur des disciplines historico-théologiques ou l'auteur écrivant sur ces questions doivent d'abord mettre de côté toute opinion préconçue, à propos, soit de l'origine surnaturelle de la tradition catholique, soit de l'aide promise par Dieu pour la conservation éternelle de chacune des vérités révélées ; ensuite, que les écrits de chacun des Pères sont à interpréter uniquement par les principes scientifiques, indépendamment de toute autorité sacrée, avec la liberté critique en usage dans l'étude de n'importe quel document profane.

Enfin, d'une manière générale, je professe n'avoir absolument rien de commun avec l'erreur des modernistes qui tiennent qu'il n'y a rien de divin dans la tradition sacrée, ou, bien pis, qui admettent le divin dans un sens panthéiste, si bien qu'il ne reste plus qu'un fait pur et simple, à mettre au même niveau que les faits de l'histoire : les hommes par leurs efforts, leur habileté, leur génie continuant, à travers les âges, l'enseignement inauguré par le Christ et Ses apôtres.

Enfin, je garde très fermement et je garderai jusqu'à mon dernier soupir la foi des Pères sur le charisme certain de la vérité qui est, qui a été et qui sera toujours "dans la succession de l'épiscopat depuis les apôtres", non pas pour qu'on tienne ce qu'il semble meilleur et plus adapté à la culture de chaque âge de pouvoir tenir, mais pour que "jamais on ne croie autre chose, ni qu'on ne comprenne autrement la vérité absolue et immuable prêchée depuis le commencement par les apôtres".

Toutes ces choses, je promets de les observer fidèlement, entièrement et sincèrement, et de les garder inviolablement, sans jamais m'en écarter ni en enseignant ni de quelque manière que ce soit dans ma parole et dans mes écrits. J'en fais le serment ; je le jure.

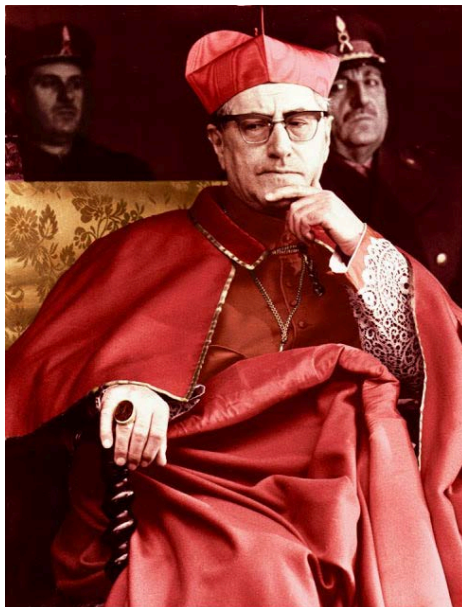
Qu'ainsi Dieu me soit en aide et ces saints Évangiles.

* * *

RAPPORT DE L-H REMY SUR CE QU'IL A VÉCU

Suite à la visite (Ascension 1985) que nous avons faite au Cardinal Siri en compagnie de M. de La Franquerie nous avons pris des notes de notre entretien. M. de La Franquerie avait exigé le plus grand secret, mais sur pression de Mgr Guérard des Lauriers qui m'assurait que je n'étais pas tenu par le secret ⁽¹⁾, cet entretien étant trop important, j'écrivis cet article :

« LE PAPE SERAIT-IL LE CARDINAL SIRI ? »



« Dans un de ses écrits, le Prince Scortesco ⁽²⁾, cousin germain du Prince Borghèse, Président du Conclave ayant élu Montini au "Pontificat suprême", donne les renseignements suivants concernant le conclave du 21 juin 1963 : "Pendant le Conclave, un cardinal sortit de la chapelle Sixtine, rencontra les représentants du B'naï B'rith ⁽³⁾, leur annonça l'élection du cardinal Siri. Ils répondirent en lui disant que les persécutions contre l'Église reprendraient de suite. Retournant au conclave, il fit élire Montini".

Rendant visite à Monsieur de la Franquerie, en novembre 1984, avec mon ami Francis Dallais, nous reparlâmes de ce grave problème. Monsieur de la Franquerie, en 1963, était en relation suivie avec de nombreux prélats romains, et il nous confirma avoir entendu des confidences de gens sûrs et bien informés ayant eu connaissance de ces faits.

Nous décidâmes, pour en avoir le cœur net, d'aller voir le cardinal Siri à Gênes. Monsieur de la Franquerie ayant eu l'occasion dans le passé de le rencontrer et d'avoir avec lui d'aimables entretiens, lui écrivit pour lui demander audience ; ce que le cardinal nous accorda le vendredi suivant l'Ascension 1985 ⁽⁴⁾.

C'est ainsi que le 17 mai 1985, nous nous retrouvions chez moi à Lyon, Monsieur de la Franquerie et Francis Dallais. La soirée fut merveilleuse. J'avoue que je suis sensible au charme très vieille France de notre cher marquis et que nous avons passé, jusqu'à une heure très avancée dans la nuit, des moments inoubliables à l'écouter nous raconter ses souvenirs d'une vie féconde et bien remplie. Que ce soit ses souvenirs sur Monseigneur Jouin, sur le Maréchal Pétain ou sur Pie XII, Monsieur de la Franquerie est intarissable et passionnant.

Le lendemain matin, nous sommes partis tôt pour Gênes où le cardinal nous attendait vers 10 heures et nous accorda une audience de deux heures. Nous fûmes reçus avec beaucoup d'attention dans le magnifique Palais épiscopal de Gênes. Le cardinal qui parle très bien le français, fut chaleureux, attentif et d'une courtoisie propre à ces gens, grands par la fonction, mais plus encore par le cœur.

S'engagea alors un dialogue entre ces deux respectables personnes dans un langage diplomatique que je ne connaissais pas et qui est d'un charme, d'une délicatesse, fruit de l'éducation de centaines d'années, et malheureusement disparu de nos jours.

1. Note de L-H R : Dès mon retour de Gênes lui racontant cette entrevue, Mgr me dit que *le Cardinal Siri lui-même n'était pas tenu par le secret des conclaves*. Quand des ennemis exigent le secret pour cacher leurs ignominies, on est tenu à dénoncer leur complot !

2. Note de L-H R : J'ai hérité de la sacoche et des derniers papiers du Prince Scortesco qui m'ont été donnés par Madame Buisson. Le Prince Scortesco est mort assassiné, mais on a caché son assassinat en mettant le feu à son lit, lui dessus. Il disait depuis quelques jours, dans tout Paris, avoir la preuve que Paul VI était franc-maçon. À mon sens c'est un martyr de la Foi. Je garde précieusement son image *In Memento*, sa sacoche et ses derniers papiers dont certains ont des restes de brûlures.

3. Note de L-H R : « Le *B'naï B'rith*, qui veut dire *Fils de l'Alliance* en hébreu, est la première organisation juive mondiale. C'est à la fois la plus ancienne, la plus nombreuse et sans doute la plus influente. Fondée en 1843 aux États-Unis, cette société secrète para-maçonnique exclusivement réservée aux juifs comprend plus de 550.000 Frères et Sœurs dans une cinquantaine de pays » (*Les guerriers d'Israël*, Facta, 1995, p. 415). Lire aussi le remarquable ouvrage de Mr. E. Ratier : *Mystères et secrets du B'naï B'rith*.

4. Note de L-H R : La réponse de la demande de M. de La Franquerie, datée de novembre 1984, fut sans réponse, très longtemps. Ce n'est que le Vendredi Saint 1985, que le cardinal, par téléphone, nous donna rendez-vous pour le lundi de Pâques. Ce délai était trop court. Au final le cardinal nous reçut le lendemain de l'Ascension.

Ils parlèrent de plusieurs problèmes actuels ou passés, inutiles à retracer aujourd'hui. Pour ce qui nous concerne, nous avions convenu la veille au soir, de parler d'abord de la sortie, lors du Conclave, du cardinal Tisserand. Rappelant donc cette histoire, la réaction du cardinal Siri fut **immédiate** ⁽¹⁾, **nette, précise, ferme et indiscutable** : "Non, personne n'est sorti du Conclave". Il ne peut témoigner que de ce qu'il a vu et non pas de ce qui aurait pu se passer dans son sommeil ou dans son dos. Mais ce qui a retenu notre attention, c'est **cette rapidité, cette fermeté, ce NON catégorique** du cardinal.

Quelques instants plus tard, lui demandant s'il avait été élu pape, sa réaction fut complètement différente. Il commença par rester **longuement silencieux**, il éleva les yeux au ciel avec un rictus de douleur et de peine, joignit les mains et dit, pesant chaque mot avec gravité : "**Je suis tenu par le secret**". Puis, après un long silence, lourd pour nous tous, il reprit : "*Je suis tenu par le secret. Ce secret est horrible. J'aurais des livres à écrire sur les différents conclaves. Des choses très graves se sont passées. Mais je ne peux rien dire*".

Réfléchissons.

S'il n'avait pas été élu pape, il l'aurait dit avec autant de promptitude et de fermeté qu'à la question précédente. Ayant été élu, il ne pouvait le dire, tenu par le secret, et, ne pouvant mentir, il s'est retranché derrière ce secret.

En fait, il s'avère que j'ai dans mes proches quelqu'un qui le côtoie de près et qui m'a assuré que le cardinal leur a dit avoir été élu pape deux fois : à la place de Paul VI, et à la place de Wojtyla. La première fois il aurait refusé, la seconde on l'aurait obligé de refuser sous menace de schisme !

Pour les trois témoins que nous fûmes, nous sommes repartis très ébranlés et pratiquement convaincus de son élection.

Et alors se posent de graves questions. **A-t-il démissionné ? L'a-t-on forcé à démissionner ? Qu'en est-il de ces élections ? Quels lourds secrets pèsent sur lui ?**

Lors du dernier Synode, il resta quelques heures et repartit. Malgré son âge avancé et le fait qu'il ait dépassé 75 ans, il n'a pas donné sa démission et on ne l'a pas exigée.

Alors ? Dernier cardinal nommé par Pie XII, nous laissons aux historiens et aux théologiens le soin d'étudier ce problème à fond et d'y répondre. Nous laissons simplement ce grave témoignage ».

(*"Sous la Bannière"*, juillet-août 1986).

* * *

En lisant cet article M. de La Franquerie m'appela, furieux : « M. Remy nous avons convenu de garder le plus grand secret sur cette rencontre. Vous nous avez trahis et vous avez abusé de ma confiance. Je ne veux plus entendre parler de vous ».

Dans la semaine qui suivit la parution de cet écrit, il reçut deux appels téléphoniques de Rome, prouvant que même une petite revue très confidentielle était lue dans la ville éternelle. Les correspondants voulaient savoir si l'article était sérieux, ce que Monsieur de la Franquerie leur confirma. Il me rappela dans la semaine pour me faire savoir « qu'il me pardonnait et que j'avais eu raison de suivre le conseil de Mgr Guérard ». Nous restâmes très amis jusqu'à sa mort et il fit de moi un héritier de son combat consacré à la mission et vocation de la France.

L'article fut ensuite traduit en anglais, en allemand, en espagnol, en italien et diffusé partout, si bien qu'un jour un prêtre américain, d'origine vietnamienne, demanda un rendez-vous au directeur de la revue (M. Bonnet de Viller) pour rencontrer l'auteur de l'article. Ce prêtre était envoyé par le Père Malachi Martin, Jésuite, habitant New York. Il me rencontra à Lyon, pour me faire savoir de la part du Père Malachi Martin, présent en qualité d'interprète aux derniers conclaves (il parlait plusieurs langues), que ce que j'avais écrit était vrai.

Il compléta cette information par un élément important : à savoir que Malachi Martin dut traduire un message destiné au cardinal Siri, lequel contenait exactement cette phrase :

« SI VOUS ACCEPTEZ LE PONTIFICAT NOUS ENGAGEONS DES REPRÉSAILLES CONTRE VOTRE FAMILLE » ⁽²⁾.

* * *

J'ai eu plusieurs fois le Père Malachi Martin au téléphone (il parlait très bien le français). Je regrette de ne pas avoir été à New York pour le rencontrer. En 1996, j'ai demandé à un ami (Olivier Saglio), en stage dans cette ville, de lui rendre visite, ce qu'il a fait.

En voici le compte-rendu dans l'ouvrage **L'Église éclipsée**. Les notes, sauf celle précisée L-H R. sont dans l'ouvrage :

Courant mai 1996, un de nos amis, se trouvant pour quelques mois aux États-Unis, en profita pour aller voir le Père Malachi Martin. Il eut l'initiative de lui poser par écrit quelques questions que (L-H Remy) lui avait préparées.

Voici donc le rapport des visites, les questions et les réponses telles qu'elles nous sont parvenues.

1. Note de L-H R : J'ai rajouté au texte de 1986, ces deux mots, oubliés alors, et dont le lecteur comprendra l'importance.

2. On a su depuis, par des documents déclassés du FBI, pourquoi ; le cardinal Siri avait donné, au lendemain de la guerre, 150 soutanes et 150 passeports du Vatican à 150 chefs nazis pour fuir en Argentine...

PREMIER ENTRETIEN DU 3 JUIN 1996 À NEW YORK

« Malachi Martin vit aux États-Unis. Il dit toujours sa messe, confesse et voit des personnes. Il a soixante-quinze ans et toute sa tête.

Je me présente comme un ami d'amis du Marquis de la Franquerie. Cela lui suffit à situer les choses. (...) Presque de lui-même, il me parle des Conclaves qu'il a vécus. Je lui pose deux ou trois questions. Il m'affirme que le cardinal Siri a bien été élu pape à la place de Paul VI et de J-P II et qu'il **a refusé deux fois à cause de menaces faites sur lui et sa famille**. Il était d'une grande famille de Gênes. Durant les deux Conclaves, aucun des cardinaux n'est sorti. Ces menaces lui ont été faites par un autre cardinal.

Je n'ai pas trop insisté sur le sujet et nous avons parlé de la crise en général. Puis, de lui-même, alors qu'il parlait de J-P II, du fait qu'il ne gouvernait pas et qu'il ne croyait pas à son infailibilité, que l'Église était gouvernée par les évêques, il m'a dit que finalement tout cela posait de graves problèmes, que toutes les ordinations des prêtres par J-P II étaient invalides et que les fidèles étaient perdus.

Je lui ai reposé la question : *“Alors vous affirmez que **tout cela est invalide** ?”*

Il me répond avec une grande simplicité et assurance : *“Mais **oui puisque le sacrement a été changé au Concile**”⁽¹⁾.*

Alors je lui dis qu'il faudrait écrire tout cela et il m'apprend qu'il est en train d'écrire un nouveau livre sur ce sujet. Par la même occasion il me dédicace son dernier livre en anglais, qui sera traduit plus tard en français : ***La maison balayée par le vent***.

« Ensuite nous parlons de choses et d'autres. Il m'apprend que l'abbé de Nantes était venu le voir et lui avait demandé d'insérer une page sur sa communauté et lui-même dans un de ses livres, mais qu'il avait dû refuser. Il a connu Mgr Guérard des Lauriers, Mgr Ngo Dhin Thuc et beaucoup de monde.

Je lui demande ce qu'il pense des sacres opérés par Mgr Ngo Dhin Thuc. Il pense qu'ils sont **tout à fait valides**. Il pense qu'il existe actuellement quelques **57 évêques** qui ont été sacrés ainsi. Il me demande si Mgr Williamson est *sédévacantiste* de cœur ou non. Je lui réponds qu'en tout cas, il l'a été, ainsi que d'autres, mais qu'il ne le dit pas. Mgr Fellay affirme avoir des relations avec les *sédévacantistes non déclarés*. Il m'invite à revenir le voir. Ce qui se fera très prochainement ».

SECOND ENTRETIEN DU 12 SEPTEMBRE 1996 À NEW YORK

« Dans mon dernier récit j'oubliais de mentionner que l'on avait vraisemblablement fait un chantage au cardinal Ottaviani dans ses derniers jours pour qu'il accepte le *Novus Ordo*, sans quoi on ne lui donnerait pas les derniers sacrements.

Ce jeudi soir, Malachi Martin avait préparé les réponses écrites aux questions que je lui avais posées par écrit par courrier quelque temps avant. Cela dans le but d'une éventuelle publication.

Il me prévient que notre entretien ne sera pas long car il doit recevoir dans une heure, un prélat de Rome. J-P II a signé un document officiel donnant l'autorisation à un Conclave de déposer le pape pour des motifs d'incapacité physique ou de santé. Si bien qu'on ne parle plus que de Conclave à Rome... mais le prochain sera pire et la situation aussi !

Outre les réponses écrites, nous en reprenons quelques-unes de vive voix. Notamment la question du Conclave. Il me décrit à nouveau comment le refus du cardinal Siri s'est passé :

*“Après avoir été élu Pape et avoir lu un papier qui venait de lui parvenir, dans une enveloppe, par le rang des cardinaux, l'un des trois cardinaux présidant le Conclave s'approche pour lui demander selon les paroles consacrées s'il accepte d'être pape. À ce moment-là, Siri se dresse raide comme un bâton et prononce les phrases latines de refus sur un ton impersonnel et froid comme s'il était contraint. La raison qu'il donne de son refus est **propter metum**, c'est-à-dire **à cause de la peur**”.*

1. La question de la probable invalidité du rite post-conciliaire du sacrement de l'ordre est traitée dans la brochure de Rama P. Coomaraswamy, MD : [Le drame anglican du clergé catholique post-conciliaire](#).

Note de L-H R : Depuis les travaux de *Rore Sanctifica* ont démontré **l'invalidité onthologique des rituels du nouveau sacre des évêques et de l'ordination des prêtres**. Voir le site : <http://www.rore-sanctifica.org>

À cet instant, Malachi Martin me dit que, canoniquement, cette manière de répondre pourrait être un motif pour invalider le Conclave ⁽¹⁾.

Je lui demande : « De qui émanait ce papier ? »

Il me répond : « Il venait des cardinaux, probablement des cardinaux Villot et ... ⁽²⁾ En tout cas **c'était l'expression du refus de la Loge spéciale. Cette Loge est réservée à Rome aux cardinaux en liaison étroite avec le Grand-Orient. Jean XXIII et Paul VI ont fait partie de la Loge spéciale** ».

Je lui demande de confirmer : « Jean XXIII était-il franc-maçon ? »

Il répond : « Sur l'appartenance de Jean XXIII à la Franc-Maçonnerie, toutes les preuves sont dans les archives du Vatican, jalousement gardées par le cardinal Sodano. Lui-même aurait vu des photos prises par son chauffeur dévoilant Jean XXIII fréquentant les loges parisiennes » ⁽³⁾.

La suite de notre conversation fut un peu une répétition des réponses qu'il avait écrites. Faute de temps nous nous arrêtons là. Nous devons nous revoir le mardi suivant ».

TROISIÈME ENTRETIEN DU 17 SEPTEMBRE 1996 À NEW YORK

« Ce sera notre dernière rencontre avant mon retour en France.

Malachi Martin me dit encore qu'on ne parle plus que de Conclave à Rome, que chacun cherche des voix et que les francs-maçons s'agitent de manière très active au sein de la *Loge spéciale* réservée aux cardinaux, mais en liaison avec le reste de la Franc-Maçonnerie via le *Grand-Orient* et le Grand Maître d'Italie dont il ne se souvenait plus exactement du nom.

Il me dit qu'il a plusieurs fois parlé à J-P II de ces pressions (de la Franc-Maçonnerie) et des erreurs de Vatican II, mais qu'il lui a répondu que cela n'était rien et qu'il s'en moquait.

Je lui demande : « J-P II se considère-t-il comme pape ? »

Il me répond : « Il doute même s'il est pape et il se comporte plus comme un évêque que comme un pape ».

Nous parlons ensuite de Mgr Thuc, de Mgr Mac Kenna, puis il lit et signe la traduction de ses réponses en français afin de pouvoir demander à ce qu'elles soient publiées.

Je lui demande quelques précisions sur le motif du premier refus du cardinal Siri et la manière dont cela s'est passé. Il me répond que ce fut le même procédé à chaque fois (pour Paul VI et J-P II).

Puis je lui demande ce qu'il entend par "*faire avancer les dossiers sur l'Œcuménisme et le Judaïsme*". En fait, il fut simplement un intermédiaire entre Jean XXIII et le cardinal Bea.

Enfin, après qu'il m'ait donné sa bénédiction, nous nous séparons avec l'intention de rester en correspondance ».

QUESTIONS POSÉES À MALACHI MARTIN (SEPT. 1996)

Sujet : Traditionalisme

1) Connaissez-vous la thèse dite de "*Cassiciacum*" rédigée par Mgr Guérard des Lauriers ? Qu'en pensez-vous ? Considérez-vous qu'aujourd'hui le "pape" est un usurpateur, n'a plus d'autorité et devrait soit se convertir, soit être déposé ?

— Je ne connais pas "*Cassiciacum*" ⁽⁴⁾.

1. *L'Osservatore Romano* du 21/03/1989 rapporte un commentaire du P. Betti à propos des nouvelles formules de la profession de foi (il faudrait écrire un chapitre pour les commenter). Il dit entre autre : "La deuxième catégorie concerne les vérités et les doctrines que le Magistère propose d'une manière définitive bien qu'elles ne soient pas divinement révélées. À ces vérités doit correspondre un assentiment total, même s'il ne s'agit pas d'un assentiment de foi, car elles ne sont justement pas proposées comme divinement révélées. Par exemple, la légitimité d'un Pontife romain : son élection est un fait historique. **Elle pourrait même être théoriquement entachée d'un vice électoral.** Ce n'est pas le fait en lui-même qui est divinement révélé, mais il est tellement lié à la Révélation que le Magistère peut se prononcer d'une manière définitive sur la légitimité de tel ou tel Pape. Autrement, l'Église serait restée pendant telle ou telle période sans un chef légitime, sans un successeur de Pierre". Cet extrait semblerait presque une réponse au témoignage publié trois ans avant, en 1986, dans *Sous la Bannière*.

2. Le second nom est difficile à saisir. Afin d'éviter une erreur nous préférons ne pas le transcrire.

3. Note de L-H R : Je confirme. Madame Buisson, épouse du général Buisson, chargé de la surveillance de Roncalli à Paris, m'a dit que son époux a vu Roncalli entrer plusieurs fois au *Grand Orient* de Paris.

4. Nous ne savons pas pourquoi le Père Malachi Martin n'a pas répondu à la deuxième question.

2) La Fraternité Saint-Pie X ⁽¹⁾ fait signer une reconnaissance de la légitimité de J-P II avant le diocèse. Elle donne la consigne pratique de prier publiquement pour lui et de dire l'«*Una cum famulo tuo papa nostro Joanne Paulo*» à la messe. Qu'en pensez-vous ?

— La Fraternité est confuse au sujet de la papauté.

3) Pensez-vous que les sacres opérés par Mgr Ngo Dinh Thuc sont valides ?

— Les consécrations de Mgr Ngo Dinh Thuc sont valides.

4) Que pensez-vous du combat de Mgr Lefebvre et de Mgr de Castro Mayer ?

— Je pense que Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer furent des héros faillibles mais des héros.

5) Connaissez-vous le livre d'Arnaldo Xavier da Silvera *La nouvelle messe, qu'en penser ?* Est-il vrai qu'on l'a assassiné ?

— Je ne sais rien sur Arnaldo Xavier da Silvera.

Sujet : Les Conclaves

1) Le cardinal Siri a-t-il été élu pape deux fois ? Quand ?

2) On pourrait penser que son refus vient de lui seul. Pourquoi a-t-il refusé et laissé la place à Paul VI puis à J-P II ?

3) Certains ont posé la question au cardinal Siri ; il n'a pas répondu et est resté silencieux. Vous dites qu'il y a eu des pressions. Lesquelles et comment le savez-vous ?

4) De quel cardinal émanent ces pressions ?

5) On a vu des fumées noires au Conclave élisant J-P II. Était-ce parce que le cardinal Siri avait été élu et avait refusé ?

— (1-5) Que Siri, deux fois dans son vieil âge, ait été élu pape est un fait indéniable pour ceux qui savent ce qui s'est passé. Tout ce que Siri lui-même aurait concédé fut cette peur des représailles qui fut le facteur déterminant de son comportement. Les pressions sur lui pour qu'il n'accepte pas le pontificat ne venaient pas d'un seul cardinal. Simplement Siri n'était pas acceptable pour la faction progressiste et ses patrons. Oui, il y eut la confusion après un scrutin au Conclave d'oct. 1978.

6) Vous n'avez pas assisté au Conclave élisant Jean XXIII mais vous dites qu'il fit gentiment sa propagande personnelle. Est-ce vrai ? Pourquoi aurait-il souhaité être pape ?

— Angelo Roncalli fut toujours missionnaire dans son intention de devenir pape. Il avait un agenda entièrement moderniste pour l'Église ⁽²⁾.

Sujet : Les Papes

1) Jean XXIII était-il initié ? Certains documents l'appellent *frère*. Qu'en pensez-vous ?

— Oui, il fut initié par Vincent Auriol ⁽³⁾.

1. La Fraternité Saint-Pie X a été fondée par Mgr Lefebvre en 1970.

2. En évoquant cette expression de «missionnaire» le Père Malachi Martin veut dire que le cardinal Angelo Roncalli agissait pour devenir Pape. Par le mot «agenda» il signifie qu'il avait un programme moderniste. On y reviendra par la suite.

Lire le livre commencé et malheureusement sans conclusion de M. L'abbé Ricossa : *Le bon Pape Jean* :

http://www.a-c-r-f.com/documents/Abbe_RICOSSA_Le-Pape-du-Concile.pdf

3. Il s'agit d'une initiation à la Franc-Maçonnerie. Relevons cet extrait de la revue de l'abbé Mouraux : « Nonce à Paris, Mgr Roncalli recevait à table ouverte Édouard Herriot et Vincent Auriol, francs-maçons notoires et politiciens qui menaient une action persécutrice de l'Église. Dans la chaleur d'un banquet, il leur dit un jour : «Ce qui nous sépare est de peu d'importance». Tout son bonheur semblait être celui de la table où il voulait avant tout plaire » (*Bonum Certamen*, 122, p. 7).

2) L'encyclique *Pacem in Terris* comporte-t-elle des hérésies ? Relève-t-elle du Magistère infallible ?

— Cela devrait appartenir au Magistère Ordinaire universel. Mais c'est un document moderniste.

3) Doit-on considérer Jean XXIII comme un pape légitime ? Doit-on suivre sa réforme liturgique ?

— Il fut validement élu. Non, nous ne devrions pas suivre sa réforme liturgique.

4) Paul VI a-t-il des origines juives ? Que pensez-vous de la thèse de la survivance de Paul VI disant qu'il aurait été remplacé par un sosie ?

— Personne ne connaît vraiment tous les ancêtres de Montini. **Non, Paul VI ne fut jamais remplacé par un sosie.**

5) J-P II a-t-il des origines juives ? Était-il hérétique avant son élection ? Certains documents maçonniques l'ont acclamé parce qu'il reconnaissait *le droit à l'erreur*. Pensez-vous qu'il soit parfaitement conscient de ce qu'il fait ?

— J-P II, non, autant que je sache, n'a pas d'ancêtre juif, mais qui sait réellement ? ⁽¹⁾ Il est parfaitement au courant de ce qu'il a fait. Il n'est pas conscient des erreurs qu'il a adoptées.

6) Jean-Paul I a-t-il été assassiné ? Pourquoi ?

— Nous ne pouvons pas expliquer les événements qui entourent la mort de Jean-Paul I par des moyens ordinaires. Des gens puissants ne l'aimaient pas comme pape.

7) Que pensez-vous de la réforme des psaumes par le cardinal Bea sous Pie XII ? Que penser de l'institution de la liturgie de Pâques à minuit par Pie XII ?

— Je pense que tous leurs changements furent nuisibles.

8) Quel est le pape coupable d'avoir occulté le message de Fatima ? Certains journaux ont publié des révélations sur le troisième secret disant qu'il y avait eu des fuites, qu'en pensez-vous ?

— Le pape Jean XXIII.

9) Qui sont actuellement les cardinaux "*papabile*" ? Peut-on espérer un retour à l'ordre après J-P II ? Quel avenir envisagez-vous pour la papauté et donc pour l'Église ?

— Le futur de la papauté : la hiérarchie de l'Église est extrêmement lugubre.

Sujet : Vatican II

1) Le Concile Vatican II comporte-t-il des hérésies formelles ? Lesquelles ?

— C'est-à-dire que certaines parties de certains documents contredisent des assertions passées du Magistère Romain. Par exemple, à propos de la liberté religieuse, de la primauté papale et de l'infaillibilité ; à propos du but du mariage, à propos du rôle des juifs, à propos de l'Église dans le monde.

2) Le Concile Vatican II relève-t-il du Magistère Ordinaire Universel ? Aurait-il dû être infallible ?

1. Emilia Kaczorowska, la mère de J-P II, était juive.

— Explicitement, Paul VI et les évêques du Concile ont nié l'infaillibilité du Concile Vatican II. S'il avait reflété la Tradition du Magistère Romain, il aurait fait partie du Magistère Ordinaire Universel, mais il ne le fit pas.

3) Le Concile Vatican II devra-t-il être déclaré comme un brigandage, au même titre que le Concile d'Éphèse ?

Peut-on interpréter le Concile à la lumière de la Tradition ?

— Ce que fera finalement le Magistère Romain à propos de Vatican II c'est ce que chacun espère. Finalement le pape aura à corriger Vatican II et ses documents à la lumière de l'enseignement fixe du Magistère Romain. Ce qui n'est pas pour très bientôt. Si vous voulez interpréter Vatican II à la lumière de la Tradition, vous devrez réformer ses principaux documents totalement ⁽¹⁾.

Sujet : Relations au Vatican

1) Vous avez été le secrétaire du cardinal Bea et avez donc probablement suivi ses entretiens. Qu'en pensez-vous ? Le cardinal Bea serait à l'origine du Ch. 4 du Schéma sur l'Œcuménisme concernant les juifs ⁽²⁾. Il rejette la culpabilité du peuple juif dans la crucifixion. Qu'en pensez-vous ? Avez-vous participé à la rédaction de ce texte ?

— Le cardinal Bea était occupé à introduire le plus de doctrines et politiques progressistes possibles. Il fut la main dirigeante dans le schéma sur l'Œcuménisme. J'ai refusé de suivre ce que Jean XXIII et Bea proposaient à propos du rôle de la réputation des juifs.

2) On dit que vous avez fait toute votre carrière au Vatican. Est-ce vrai ? À quel poste ?

— Non, je fus nommé professeur à l'*Institut Pontifical Biblique* à Rome en 1958. De là, je devins un assistant et un conseiller du cardinal Bea.

3) Quel a été votre rôle pendant le Concile ? Les *observateurs* ont-ils participé à la rédaction de la *nouvelle messe* ?

— Pendant le Concile, mon rôle fut d'être *derrière la scène*, faisant avancer les plans sur l'Œcuménisme et le judaïsme. Six protestants en clergyman (sur un total de huit consultants) rédigèrent le *novus ordo* sous la direction de Mgr. Annibale Bugnini. À moins qu'une très spéciale attention ne soit exercée, **le *novus ordo est invalide***.

4) Mgr Bugnini était-il initié à la Franc-Maçonnerie ?

— Oui, Bugnini était un membre de la loge ⁽³⁾.

1. Nous pouvons remarquer que "réformer totalement les principaux documents" de Vatican II revient nécessairement à rejeter le Concile, dont les parties bonnes ont servi à faire passer les mauvaises.

2. Pendant le Concile fut distribuée une plaquette aux Pères conciliaires intitulée "L'action judéo-maçonnique dans le Concile". Après avoir donné plusieurs preuves que le ch. 4 présenté au Concile était d'origine juive nous trouvons ceci à la p. 10 : « Si nous voulons la preuve définitive que le ch. 4 du Schéma sur l'Œcuménisme présenté au Concile par le cardinal Bea, qui fit personnellement l'apologie de cette thèse, est de source judéo-maçonnique, nous la trouvons dans les pages de l'important journal français *Le Monde* du 19 novembre 1963 : "L'organisation juive internationale *B'nai B'rith* a exprimé son désir d'établir des relations plus étroites avec l'Église catholique. Ledit Ordre vient de soumettre au Concile une déclaration dans laquelle est affirmée la responsabilité de l'humanité entière dans la mort de Jésus-Christ. Si cette déclaration est acceptée par le Concile, a déclaré M. Label A. Katz, Président du *Conseil International du B'nai B'rith*, les communautés juives étudieront le moyen de coopérer avec les autorités de l'Église (catholique)". En présentant son projet de décret en faveur des juifs, tout à fait contraire à l'Évangile, Son Éminence le cardinal Bea se garda de bien informer les Pères du Concile de l'origine de ses thèses et de leur préciser qu'elles furent suggérées par l'Ordre maçonnique du *B'nai B'rith* ». Ajoutons aussi cette lettre du cardinal Villot au cardinal Marty du 22 déc. 1977 : "...Le Saint Père a en effet bien présents à la mémoire les rapports sincères et fructueux que son vénéré prédécesseur le pape Jean XXIII a entretenus avec Jules Isaac. Il apprécie également les heureuses conséquences que ces rapports ont entraîné pour l'orientation ultérieure des relations de l'Église catholique avec le judaïsme, relations qui ont trouvé une expression ecclésiale dans le n° 4 de la déclaration *Nostra Aetate* du deuxième Concile du Vatican, ainsi qu'en d'autres manifestations qui l'ont précédée ou suivie" (*Les Églises devant le judaïsme*, Ed. du Cerf, Paris, 1980, pp. 181 et 182).

3. Nous savons donc, comme il est confirmé par ce témoignage, que la "nouvelle messe" est l'œuvre des protestants et des francs-maçons. Devons-nous être surpris de trouver par exemple des formules cabalistiques dans l'Offertoire ?

5) Tous vos livres sont diffusés sous forme de roman avec des noms imaginaires. Pourquoi ? Avez-vous eu des menaces de mort ?

— Tous mes livres ne sont pas sous la forme d'un roman ; seulement trois d'entre eux. J'ai publié seize livres.

6) Avez-vous connu Carlo Falconi ? Qu'en pensez-vous ? Dans son livre "*Vu et entendu au Concile*", il dit : "***Un trente troisième degré par ailleurs digne de foi m'a assuré que Montini était franc-maçon. Pour ma part, je ne le crois pas***". Qu'en pensez-vous ?

— Je n'ai pas connu Carlo Falconi personnellement.

— Oui, pendant une certaine période, **Montini fut membre de la Loge, comme le fut Jean XXIII.**

* * *

Ce qui compte, dans ce témoignage – faisant abstraction du fait que ces manœuvres peuvent avoir rendu invalides ces conclaves – est que l'élection de ces pontifes conciliaires est due à une énorme manipulation des valets de la secte maçonnique.

Remercions le Père Malachi Martin pour son courage. Ses accusations soulèvent de graves questions que seuls des théologiens et des canonistes pourront résoudre.

Comment en sommes-nous arrivés à cela ?

Le lecteur l'aura compris : ce que dévoile le Père Malachi Martin est l'aboutissement d'un long complot. En effet, que dit-il ?

"Siri n'était pas acceptable POUR LA FACTION PROGRESSISTE ET SES PATRONS".

"Nous ne pouvons pas expliquer les événements qui entourent la mort de Jean-Paul I par des moyens ordinaires".

"Des gens puissants ne l'aimaient pas comme pape".

Qui sont les "*PATRONS*" de cette faction progressiste qui sévit au Vatican ? Quels sont ces *gens puissants* ? Comment sont-ils arrivés à dominer au Vatican, jusqu'à pouvoir manipuler des Conclaves ?

Nous ne pouvons pas aborder la question des instigateurs et manipulateurs du Concile Vatican II, sans replacer leur action dans le cadre du **complot contre l'Église**.

Les œuvres de Mgr Delassus –1836/1921– (*Le problème de l'heure présente*, 1906) et de Mgr Gaume (*Le Traité du Saint-Esprit*) constituent pour cela un bon fil conducteur.

Dans une première partie, nous rappellerons les manœuvres sataniques en vue de favoriser le retour du paganisme. Ce sera l'occasion de résumer l'œuvre magistrale des anti-libéraux du siècle dernier, dont les ouvrages sont malheureusement indisponibles et par conséquent presque inconnus.

Pour connaître la pensée des protestants au sujet de la messe, lisons ce qu'écrivait Luther, fondateur de cette secte : "Nous déclarons en premier lieu que notre intention n'a jamais été d'abolir absolument tout culte de Dieu, mais seulement de purger celui qui est en usage, de toutes les additions dont on l'a souillé : je parle de cet **abominable Canon**, qui est un recueil de lacunes bourbeuses ; on a fait de la messe un sacrifice ; on a ajouté des offertoires. La Messe n'est pas un sacrifice ou l'action du sacrificateur. Regardons-la comme sacrement ou comme **testament**. Appelons-la bénédiction, eucharistie, ou table du Seigneur, ou Cène du Seigneur, ou Mémoire du Seigneur. Qu'on lui donne tout autre titre qu'on voudra, pourvu qu'on ne la souille pas du nom de sacrifice ou d'action" (Werke, t. XI, p. 774). "**Quand la messe sera renversée, je pense que nous aurons renversé la papauté**" (*Contra Henricum Angliae Regem*, Werke, t. X ; sec. II).

Dans une seconde partie nous examinerons le plan de la Franc-Maçonnerie pour démolir la société civile et ecclésiastique.

Dans une troisième partie nous constaterons sa réalisation, principalement avec le Concile Vatican II.

Enfin dans une quatrième partie nous nous intéresserons aux suites du Concile, à savoir la mise en place de la religion mondiale.

Fin de citation de *L'Église éclipse* (1).

SUITE L-H REMY

J'ai toujours regretté de ne pas avoir osé aller visiter Malachi Martin à New York. Dans une entrevue en tête-à-tête, j'aurais pu lui poser d'autres questions que celles que j'avais envoyées à Olivier Saglio. Je me faisais un monde de New York ! d'autant plus que je ne parle pas l'anglais ou si peu. J'ai demandé à un prêtre d'y aller, mais Malachi Martin a refusé de le rencontrer et il est mort peu de temps après. Je suis sûr que le P. Malachi Martin avait beaucoup à dire.

Pourquoi revenir sur tous ces documents ?

1° parce que les jeunes ne les connaissent pas ;

2° parce que la revue *Chiesa Viva* vient de diffuser les confidences de Mel Gibson et de dom Villa sur le même sujet.

UN MOT SUR MEL GIBSON

Quand le compte-rendu de notre voyage chez le Cardinal Siri fut connu, il y eut de nombreuses et variées réactions. Nous avons cité celle du Vatican qui réagit avec le serment de fidélité, mais en Amérique ce fut une découverte. Malachi Martin me fit envoyer un prêtre de ses proches qui insista fort pour me prendre en photo. Je refusai, mais ce prêtre put faire un rapport favorable à son retour.

Par Internet, l'article de *Sous la Bannière*, revue à laquelle j'ai participé lors de ses trois premières années, sous le pseudonyme de "Saint Hilaire" (pour honorer le grand saint Hilaire, ayant été baptisé en l'église de Saint-Hilaire de Poitiers) permit à certains américains, choqués par l'élection de Jean-Paul II, dont le passé et les relations inquiétaient, de réfléchir. Quand Hutton Gibson, voulant former son fils Mel, lui fit organiser une rencontre mondiale, je fus invité. Ne parlant pas assez anglais je demandais à mon cher ami Philippe Bourcier de Carbon et à deux autres amis de m'accompagner. C'est ainsi que nous passâmes huit jours fructueux à New York avec Mel et ses cinquante invités. Il faudra un jour en faire un rapport complet.

Quatre anecdotes de cette rencontre bonnes à citer :

1° Quand nous nous présentâmes, je précisais que je n'étais pas sédévacantiste. D'ailleurs, **je ne suis toujours pas sédévacantiste**. Mel et Hutton firent alors une drôle de tête, se demandant s'ils ne s'étaient pas trompés. Heureusement la suite les rassura quand je précisai pourquoi.

« Parce que ce n'est pas le problème des papes conciliaires, ce n'est pas le problème du Siège, ce n'est pas le problème d'un Pape hérétique ; ce n'est pas le problème des hérésies de ces papes conciliaires, c'est un problème beaucoup plus grave et important : l'Église est éclipse. Ces 'papes' ne sont pas catholiques ; ils sont les 'papes' conciliaires d'une secte qui s'appelle l'église Conciliaire et qui n'est pas la sainte Église Catholique ».

2° Tous les matins nous prenions notre petit déjeuner à trois, Mel, Philippe Bourcier et moi. C'était la semaine où est mort Jean-Paul II. Et un matin il nous annonça avoir reçu la veille au soir un appel téléphonique du Président Georges Bush, lui demandant de l'accompagner dans *Air Force One*, pour assister à l'enterrement à Rome. Il refusa préférant rester avec nous. Mais je lui dis :

— « Mais Mel on y va ! Tu loues un hôtel à Rome, fais venir les télévisions du monde entier présentes pour cet événement et dans une conférence de presse, on dénonce l'escroquerie de Vatican II et de la secte conciliaire ».
Ce n'était pas l'heure de Dieu. Il refusa.

3° Chaque jour, il servait la messe, mais le vendredi il me demanda de le faire. Après le petit déjeuner, le frère Elie, prêtre, m'attaqua dès l'ouverture des débats :

— « Vous êtes antisémite ».

— Très calme, je répondis : « Moi, antisémite ? ...J'adore un juif crucifié ; je vénère sa Mère, juive ; je suis dans une Église dont les 12 piliers sont juifs ; et je serais antisémite... ! Cela suffit, frère Elie, car vous vous trompez sur la véritable question, celle que je vous pose maintenant : Jésus-Christ est-il le Messie ? Répondez, frère Elie ! »

— Il me répondit : « Oui, Jésus est le Messie ».

L'incident était clos.

1. Note de L-H R : Nous conseillons de lire *L'Église éclipse*, toujours disponible à *Diffusion de la Pensée Française*, Chiré-en-Montreuil. (Ou en version numérique : <http://catholicapedia.net/Documents/annonyme/eglise-eclipse.pdf>)

4° Nous avons nos ordinateurs, et à chaque question ouverte nous savions récupérer les arguments, les textes pour défendre la position catholique, au grand étonnement de ces Américains qui, clercs ou laïcs, étaient bien souvent incapables de répondre. Un jour un des prêtres, particulièrement conciliaire et agressif nous dit : « Il y en a assez de vos ordinateurs ! » Il ne pouvait pas nous attaquer sur nos paroles, il s'attaqua à l'instrument. Mais je lui répondis :

— « Oui, mon Père, vous êtes agacé par nos réponses. À Vatican II, vos amis avaient tout préparé pour tout détruire, et les vrais catholiques n'avaient rien préparé et ils furent incapables de se défendre ; mais depuis nous avons travaillé, beaucoup travaillé, et nous sommes prêts pour Vatican III ».

Depuis Mel est passé par de graves épreuves. Je retiens son courage pour le film sur la Passion. Nous l'avons beaucoup aimé. Dieu ne l'abandonnera pas. Prions pour lui.

* * *

Voici le texte original de *Chiesa Viva* en anglais ⁽¹⁾, suivi de sa traduction en français. Nous remercions notre ami François Thouvenin pour son travail de traduction.

"Chiesa viva" *** October 2015

CARD. GIUSEPPE SIRI ELECTED POPE THREE TIMES!

Note: This article is a follow-up article to the article "**Grave Reasons of State**".

"Grave Reasons of State" is a factual account which documents the historical events surrounding and involving the Conclave of Oct 28th, 1958 in which **Cardinal Siri** was elected to the Chair of Peter taking the name of **Gregory XVII** and then forced down by the serious and deadly threats of the sworn enemies of the Church. For more details on this subject, please refer to Chiesa viva n. 484's article "**Grave Reasons of State**" by Gary Giuffre ⁽²⁾.

by **Dr. Franco Adessa**

On December 29, 2004, **Mel Gibson** paid a visit to **Fr. Luigi Villa**, at the Institute of Brescia, accompanied by a Canadian and an American journalist.

The sole reason for the meeting was that of the election of Cardinal Giuseppe Siri to the Pape,, in the Conclave of 1958.

To the insistent attempts to involve Father on this topic, Father Villa turned to **Mel Gibson** with these words : «**You, with your film, "The Passion of the Christ," have only done half the work** » and, in front of him caught by surprise, he went on to say: «**The other half of the work is a movie that you should do and call it: "The Passion of the Church."**»

At this point, Fr. Villa took some papers, which he had prepared for the occasion, and read its contents to the end, without any interruption. It was a list of historical events on the Passion of the Church.

At the end of this reading, Fr. Villa turned to Mel Gibson and said: «**And then you could continue with the most recent events dealing with Freemasonry and of its work within the Catholic Church**».

The message was clear: with this ominous Conclave that had thrust open the doors to the Masonic invasion into the Church, **why doesn't Mel Gibson make this known to the world, with one of his films**, thereby completing the work he had left half-done?

When the guests had left the Institute, Fr. Villa pronounced these words to me : «**We have another priority: Paul VI**».

Many times he talked to me about this aim that Padre Pio had indicated in his second encounter, and **that was the center of his papal mandate : To unmask the traitors at the top of the Church.**

One day, however, I reminded him: «In your first encounter with Padre Pio, you were commissioned with the task of defending the Church of Christ from the work of the Ecclesiastical Masonry, when you were discouraged, Padre Pio said: "**But you know, and are a friend of Card. Giuseppe Siri.**"»

In the years that followed this meeting, **Father repeatedly mentioned to me about the election of Card. Siri to the papacy in the conclave of 1958**; he spoke of it as a true and absolute fact, only that when it

1. En téléchargement : http://catholicapedia.net/Documents/Chiesa_viva/Chiesa_viva_486_en- FINAL.pdf

2. Note de LHR : Gary Giuffre était des nôtres quand Mel Gibson nous a invité huit jours à New-York, chez lui. Dès qu'il me vit il me sauta dans les bras, me disant : « Louis-Hubert, avec ton article sur le cardinal Siri, tu m'as sauvé la vie ! » Mes amis me traduisaient, car avec son terrible accent texan, je ne comprenais rien.

came to the threats exerted against Siri, he simply commented that terrible things happened and that Cardinal was bound to a secret.

Once, I added: **«You wrote that Card. Siri was elected pope in the conclave of 1963 and also spoke of threats that had been made to prevent him from sitting once again a second time on the Chair of Peter».**

The text, quoted in the book **"Paul VI beatified?"** (p. 147), is taken from a writing of **Prince Scortesco**, first cousin of Prince Borghese, **who was the president of the Conclave that elected Montini as Supreme Pontiff**; one "writing" that contains the following information about the Conclave of June 21, 1963: **«During the Conclave, a Cardinal left the Sistine Chapel, he met with representatives of B'nai B'rith, announcing to them the election of Cardinal Siri. THEY RESPONDED BY SAYING THAT THE PERSECUTION AGAINST THE CHURCH WOULD RESUME IMMEDIATELY. RETURNING TO THE CONCLAVE, HE HAD MONTI-NI ELECTED POPE! »**

In the installments 40-41 of the article **"The Secret of the Empty Tomb of Padre Pio"**, I reported some quotes from a book by **Guy Carr**, describing **Ugo Montagna**, the main architect of the **"Montesi case"** of 1953, as the **Agentur of the Order of Illuminati of Bavaria**, in Rome, **who had to control Mussolini, but secretly had to steer the Italian politics to the left**. During this research, on the subject of the "Empty Tomb," I discovered that **the doctor of Pius XII, Riccardo Galeazzi Lisi, was a close friend of Ugo Montagna**, whose method to subject certain persons to his will was corruption and by involving them in **Black Masses and Satanic orgies**.

Because the principal promoter of the steering of the Italian politics to the left in the Vatican was Mons. Giambattista Montini, who was thrown out of the Secretary of State on November 1, 1954 for betraying Pius XII's Anti-Communist policy, I submitted to Fr. Villa the possibility of a possible murder of Pius XII.

Father told me what was said and what was known in the Holy Office : **«We think that Pius XII was killed for two reasons: If Pius XII had lived yet another year and a half, the Masonic world's plan to place their man, Montini, at the top of the Church would fail**. In 1960, Pius XII would certainly have published the **Third Secret of Fatima** that contained the sentence: **"Satan will actually succeed in reaching the top of the Church»**; furthermore, Freemasonry could not impose Roncalli, as their **"transitional pope"**, because at that time he was already ill with cancer and had been given only five years to live. If Pius XII had remained alive for another year and a half, Roncalli could never be elected pope, because the news of his disease would be widespread and would prevent him from getting the necessary votes for his election to the papacy. **And Montini would never become Cardinal, nor a Pope».**

It was this conversation to open the doors to several others talks on the subject of the election of **Card. Siri** to the Pa-pacy in the 1958 Conclave. The decisive moment came when Fr. Villa introduced a topic by telling me of a personal meeting he had, in Genoa, with Siri who proposed to entrust a monastery to him in order to found a seminary that Fr. Villa would direct. Father told me he had to refuse **due to the incompatibility of this assignment with his Papal mandate**. This account seemed to be designed to convey the idea that Siri's obligation to secrecy, on what had happened in the Conclave, **was not binding in regards to Fr. Villa's papal mandate received by Pope Pius XII, as he had the right to know all the secrets of the Church relating to the mission entrusted to him**.

It was on that occasion that Father Villa told me about the threats used against Card. Siri, or better against **Gregory XVII**, to prevent him, from sitting on the Chair of Peter: **«THEY HAD THREATENED THAT IF HE HAD NOT RETREATED, THEY WOULD HAVE KILLED HIM AND EXTERMINATED HIS WHOLE FAMILY».**

But the story did not seem to come to an end yet.

On another occasion, still on the subject of the election of Card. Siri as Pope, Fr. Villa told me about the **Conclave of 1978**, which was held after the death of Paul VI. The two contenders were **Siri** and **Benelli**. **It was duel that ended with the election of Cardinal Siri**. But, again, this time, Siri was forced to retreat, always under pressure of a terrible threat.

Fr. Villa used these words: **«If he had not retreated, THEY WOULD HAVE CREATED A SCHISM IN THE CHURCH».**

On hearing these words, I was reminded of the threat made to Pope Pius XII when, having thrown Montini out of the Secretary of State for treason to papal policy against communism, **he decided to lock him up permanently in a monastery**.

«The Pope was forced to make other arrangements - Fr. Villa said - only because his enemies had threatened him with CREATING A SCHISM IN THE CHURCH».

This information on the threats which the enemies of the Church had made to the popes, Gregory XVII and Pius XII, was transmitted to me by Fr. Villa over several years, always with brief but clear sentences. Yet, the meaning of the conclusive words still allowed one to understand that **these revelations did not dissipate the severity of the whole problem**.

Several times, in fact, with an expression of pain on his face, and in a grave tone, Father Villa told me : «**BUT... I HAVE TO TAKE SOME SECRETS TO MY GRAVE!**» A month before the death of Fr. Luigi Villa, however, something strange happened... Father Villa wrote the following editorial on the next page.

* * *

Le Cardinal Giuseppe Siri élu Pape À TROIS REPRISES !

Note : Le texte ci-après fait suite à l'article intitulé « **Grave Reasons of State** » [graves raisons d'État]. Ce dernier était un compte rendu factuel des événements historiques ayant entouré et concernant le Conclave du 28 octobre 1958, au cours duquel le **Cardinal Siri** fut élu au Trône de Pierre en prenant le nom de **Grégoire XVII**, mais fut contraint d'y renoncer sous la pression des menaces graves et mortelles proférées par les ennemis jurés de l'Église. Pour plus amples informations sur cette question, se reporter à l'article du numéro 484 de *Chiesa Viva* intitulé « **Grave Reasons of State** », par Gary Giuffrè.

Par le **Dr Franco Adessa**

Le 29 décembre 2004, **Mel l'abbé Luigi Villa**, à l'Institut de nadien et d'un journaliste améri-

L'unique thème de cette en-

Giuseppe Siri à la papauté lors
Devant l'insistance de ses visi-
dans cette affaire, l'abbé Villa
**votre film, « La Passion du
moitié du travail »**, et devant la
poursuivit en ces termes :
**le film que vous devriez faire et
l'Église »**.

Sur ces entrefaites, l'abbé Villa
rés pour l'occasion, et en lut in-
moindre interruption. C'était une
latifs à la Passion de l'Église.

Ayant fini de lire, l'abbé Villa
dit : « **Ensuite, vous pourriez
moments les plus récents en trai-
de son action au sein de**



Gibson se rendit auprès de
Brescia, accompagné d'un Ca-
cain.

trevue était l'élection du Cardinal
du Conclave de 1958.

teurs, qui tenaient à l'impliquer
lança à **Mel Gibson** : « **Avec
Christ** », vous n'avez fait que la
surprise de son interlocuteur, il
« **L'autre moitié du travail, c'est
qui s'intitulerait « La Passion de**

prit des papiers, qu'il avait prépa-
téralement le contenu sans la
liste d'événements historiques re-

se tourna vers Mel Gibson et lui
**poursuivre avec les événe-
tant de la franc-maçonnerie et
l'Église catholique. »**

Le message était clair : compte tenu de ce sinistre Conclave qui avait ouvert au large les portes de l'Église à l'invasion maçonnique, **pourquoi Mel Gibson ne faisait-il pas connaître cela au monde par un film**, achevant ainsi le travail qu'il avait laissé à moitié fait ?

Lorsque les invités furent partis, l'abbé Villa me dit : « **Nous avons une autre priorité : Paul VI** ».

Il m'a parlé bien souvent de ce but que le Père Pio lui avait assigné lors de leur deuxième rencontre et qui était **au cœur de sa mission papale** : démasquer les traîtres au sommet de l'Église.

Un jour, cependant, je lui rappelai ceci : Lors de votre première rencontre avec le Père Pio, vous avez reçu pour tâche de défendre l'Église du Christ contre les agissements de la maçonnerie ecclésiastique, et quand vous lui avez fait part de votre découragement, il vous a dit : « **Mais vous êtes au courant, et vous êtes un ami du Cardinal Giuseppe Siri** ».

Au cours des années ayant suivi cette entrevue avec Mel Gibson et ses compagnons, **le Père m'a entretenu à plusieurs reprises de l'élection du Cardinal Siri à la papauté lors du Conclave de 1958** ; il en parlait comme d'un fait absolument réel, mais s'agissant des menaces proférées contre Siri, il se bornait à dire que des choses terribles s'étaient produites et que le Cardinal était tenu au secret.

Un jour, je lui dis : « **Vous avez écrit que le Cardinal Siri avait été élu Pape au Conclave de 1963, et vous avez aussi parlé des menaces qui, une fois de plus, l'avaient alors empêché de s'asseoir une deuxième fois sur le Trône de Pierre.** »

Le texte cité dans le livre « **Paul VI béatifié ?** » (p. 147) est tiré d'un écrit du **Prince Scortesco**, cousin germain du Prince Borghese, **qui était président du Conclave ayant élu Montini au pontificat suprême** ; cet « écrit » contient l'information suivante au sujet du Conclave du 21 juin 1963 : « **Durant le Conclave, un Cardinal a quitté la Chapelle Sixtine, il a rencontré un représentant du B'nai B'rith auquel il a annoncé l'élection du Cardinal Siri ; ILS ONT RÉAGI EN DISANT QUE LA PERSÉCUTION CONTRE L'ÉGLISE REPRENDRAIT IMMÉDIATEMENT. RETOURNÉ AU CONCLAVE, IL FIT ÉLIRE MONTINI PAPE** » !

Dans les sections 40 et 41 de l'article intitulé « **The Secret of the Empty Tomb of Padre Pio** » [le secret de la tombe vide du Père Pio], j'ai cité des extraits du livre de **Guy Carr** dans lesquels celui-ci présentait **Ugo Montagna**, principal architecte de l'« affaire Montesi » de 1953, comme l'**Agentur de l'Ordre des Illuminati de Bavière à Rome, où il avait pour tâche de contrôler Mussolini, mais aussi pour mission secrète d'infléchir la politique italienne vers la gauche**. Au cours de cette recherche sur la question de la « tombe vide », j'ai découvert que **le médecin de Pie XII, Riccardo Galeazzi Lisi, était un ami intime d'Ugo Montagna**, dont la méthode consistait à soumettre certaines personnes à sa volonté en les corrompant ainsi qu'en les faisant participer à des **messes noires** et à des **orgies sataniques**.

Comme le principal promoteur, au Vatican, de l'infléchissement à gauche de la politique italienne était Mgr Giambattista Montini, qui fut chassé de la Secrétairerie d'État le 1^{er} novembre 1954 pour avoir trahi la politique anticommuniste de Pie XII, j'ai évoqué devant l'abbé Villa la possibilité d'un assassinat de ce Souverain Pontife.

L'abbé me dit ce qu'il savait et ce que l'on savait également au Saint Office : « **Nous pensons que Pie XII a été assassiné pour deux raisons : s'il avait vécu un an et demi de plus, la maçonnerie mondiale aurait vu échouer le plan visant à placer son homme – Montini – à la tête de l'Église**. En 1960, Pie XII aurait certainement publié le **Troisième Secret de Fatima**, qui contient cette phrase : « **Satan réussira effectivement à s'introduire jusqu'au sommet de l'Église** » ; en outre, la franc-maçonnerie n'aurait pu imposer Roncalli comme son « **pape de transition** », parce qu'à l'époque, il souffrait déjà d'un cancer et qu'on ne lui donnait plus que cinq ans à vivre. Si Pie XII était resté en vie un an et demi de plus, Roncalli n'aurait jamais pu devenir pape, car la nouvelle de sa maladie se serait répandue, l'empêchant d'obtenir le nombre de suffrages nécessaire pour être élu. **Et Montini ne serait jamais devenu Cardinal, puis Pape** ».

Cette conversation fut la première d'une série d'entretiens touchant **l'élection du Cardinal Siri à la papauté** lors du Conclave de 1958. Le moment décisif arriva lorsque l'abbé Villa me parla de son entrevue de Gênes avec Siri, qui lui avait proposé alors de lui confier la direction d'un monastère en vue d'y fonder un séminaire. L'abbé me dit qu'il avait dû refuser **à cause de l'incompatibilité d'une telle tâche avec sa mission papale**. Cette manière de présenter les choses semblait destinée à me faire comprendre que l'obligation de Siri au secret concernant ce qui s'était passé au Conclave **ne s'étendait pas à la mission papale que lui-même avait reçue de Pie XII, car il était habilité à connaître tous les secrets de l'Église relatifs à la mission qui lui avait été confiée**.

C'est à cette occasion que l'abbé Villa me parla des menaces proférées contre le Cardinal Siri, ou plutôt contre **Grégoire XVII**, pour l'empêcher de s'asseoir sur le Trône de Pierre : « **ILS L'AVAIENT MENACÉ DE LE FAIRE ASSASSINER ET DE FAIRE EXTERMINER TOUTE SA FAMILLE S'IL NE SE RETIRAIT PAS.** »

En une autre occasion, toujours sur la question de **l'élection du Cardinal Siri à la papauté**, l'abbé Villa me parla du **Conclave de 1978**, qui s'était tenu après la mort de Paul VI. Les deux « *papabili* » en présence étaient **Siri et Benelli. Le duel s'acheva avec l'élection du Cardinal Siri**. Mais cette fois encore, Siri fut forcé de se retirer, toujours sous la pression de terribles menaces.

L'abbé Villa ajouta ceci :

« **S'il ne s'était pas retiré, ILS AURAIENT CRÉÉ UN SCHISME DANS L'ÉGLISE.** »

En entendant ces paroles, je me souvins de la menace qu'avait reçue le Pape Pie XII lorsque, ayant chassé Montini de la Secrétairerie d'État pour avoir trahi sa politique contre le communisme, **il avait décidé de l'enfermer définitivement dans un monastère**.

« **Le Pape fut forcé de prendre d'autres dispositions – dit l'abbé Villa – pour l'unique raison que ses ennemis le menaçaient de CRÉER UN SCHISME DANS L'ÉGLISE.** »

Cette information sur **les menaces que les ennemis de l'Église avaient adressées aux Papes Grégoire XVII et Pie XII m'a été répétée par l'abbé Villa au fil des années**, toujours en phrases brèves mais très

claires. Pourtant, les paroles de conclusion de l'abbé n'empêchaient jamais de comprendre que **ses révélations ne dissipaient nullement la gravité de toute cette question.**

À plusieurs reprises, en fait, le visage empreint de douleur et sur un ton grave, l'abbé Villa me dit : **« MAIS... IL ME FAUDRA EMPORTER CERTAINS SECRETS DANS MA TOMBE ! »**

Un mois cependant avant sa mort, il devait se produire une chose étrange... L'abbé Villa écrivit l'éditorial figurant à la page suivante. [Ci-dessous]

* * *

Nous republions ci-après l'éditorial écrit par l'abbé Luigi Villa pour « *Chiesa Viva* » en octobre 2012. L'abbé Villa est mort le 18 novembre suivant. **Et nous nous demandons encore pourquoi, dans cet éditorial d'adieu, il a traité la question suivante :**

VICTOIRE DE LA FOI SUR LA BOMBE ATOMIQUE ?

LE SAINT ROSAIRE ET LA BOMBE ATOMIQUE

par l'abbé Luigi Villa, Docteur en théologie



C'est en 1945 que la bombe atomique a été lâchée sur **Hiroshima**. **Or, la petite communauté de quatre jésuites logée dans un rectorat se trouvant à huit pâtés de maisons seulement de l'explosion de la bombe fut miraculeusement épargnée, ainsi que la maison qui l'abritait, alors qu'il n'y eut pas un seul rescapé dans un rayon d'un kilomètre et demi autour du centre de l'explosion.**

Le but déclaré de l'opération était de détruire la puissance militaire japonaise. Les quatre jésuites vivaient donc dans un rectorat situé à huit pâtés de maison seulement du centre de l'explosion. Durant une journée entière, ils se trouvèrent enfermés dans une sorte d'enfer de feu, de fumée et de radiation. Or, aucun des quatre ne fut contaminé par les radiations, et leur maison était toujours debout, alors que chaque bâtiment alentour était réduit à un tas de décombres calcinés. **Aucun des deux cents médecins américains et japonais ayant étudié les suites médicales de l'explosion atomique n'a pu expliquer comment, trente-trois ans après, les quatre pères jésuites ne présentaient toujours pas la moindre séquelle de l'explosion et continuaient à jouir d'une bonne santé.**

Interrogés à ce sujet, les prêtres ont toujours répondu : **« Nous prions le Rosaire chaque jour ; aussi avons-nous conclu que la PRIÈRE DU ROSAIRE était BEAUCOUP PLUS FORTE QUE LA BOMBE ATOMIQUE. »**

Il a été construit depuis, au centre d'Hiroshima, une église dédiée à Notre-Dame. **Ses quinze vitraux montrent les quinze mystères du Rosaire, et des gens prient là jour et nuit.**

Un miracle analogue s'est produit à **Nagasaki**, la ville catholique du Japon, où vivaient alors **70% des catholiques japonais**. Dans cette ville, il y avait un monastère franciscain, « **Lugenzai no Sono** » (Le jardin de l'Immaculée), fondé par saint Maximilien Kolbe. Malgré l'explosion de la seconde bombe atomique, **ce monastère fut lui aussi épargné, comme la résidence des jésuites à Hiroshima. L'image de l'Immaculée**

était visible dans les cœurs de tous ces frères. **Chacun dans la ville portait Son image, et partout s'entendait le doux cantique de Fatima.**

L'EXPLOSION DE LA BOMBE ATOMIQUE SUR HIROSHIMA

C'est aux alentours de 8 h 15, le 6 août 1945, **qu'une bombe atomique fut utilisée pour la première fois dans l'histoire de l'humanité.** Lâchée par un bombardier B 29 baptisé *Enola Gay* et parti d'une base navale de l'île Tinian (qui fait partie de l'archipel des Mariannes, comme l'île de Guam), elle explosa à une altitude approximative de **580 mètres au-dessus du centre d'Hiroshima.** En l'espace de quelques instants, la ville fut transformée en une plaine calcinée.

Aujourd'hui encore, il est difficile d'obtenir une estimation précise du nombre total de personnes qui ont péri à Hiroshima après l'explosion atomique. Comme les effets de celle-ci se sont manifestés durant une longue période de temps, le nombre total estimatif de décès varie en fonction des différentes dates d'estimation. **On évalue cependant à 150.000 le nombre de victimes dès la fin du mois de décembre 1945.**

L'abbé Luigi Villa connaissait-il **le terrible secret de la menace nucléaire proférée contre le Vatican** par les dirigeants de la maçonnerie mondiale afin d'imposer un changement de doctrine à l'Église catholique ? Je puis seulement témoigner que l'abbé Villa avait une vision de la situation actuelle de l'Église du Christ. Voici la réflexion qu'il a faite plusieurs fois devant moi à la fin de nos conversations sur la question :

« HUMAINEMENT PARLANT, IL N'Y A RIEN DE PLUS À FAIRE. MAIS IL Y A DIEU. NOUS DEVONS FAIRE TOUT NOTRE POSSIBLE POUR LE FORCER À INTERVENIR. »



« Chiesa Viva », octobre 2015

* * *

CONCLUONS

Mon Dieu, je crois fermement, toutes les vérités que Vous avez révélées, et que Vous nous enseignez par Votre Église, parce que, étant la Vérité même, Vous ne pouvez ni Vous tromper, ni nous tromper.

« Jehanne revient ». « Elle est nôtre », comme dit Léon XIII. Elle est nôtre, comme catholique et comme française. Partageons sa Foi catholique et non conciliaire, ses sacrements catholiques et non les sacrements conciliaires, tous invalides, sa religion catholique ⁽¹⁾, son amour de Jésus et de Marie.

Revenons à l'intégrité de la foi catholique, refusant toutes les nouveautés. La religion de Jehanne ne pose aucun problème ; seule la religion conciliaire en pose. Abjurons cette blasphématoire moquerie de la sainte Religion de Jehanne et revenons à l'Église de nos ancêtres, cette Église qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, car elle est la seule religion venue de Dieu.

« Si quelqu'un M'aime, Il garde Mes commandements... ». Appliquons ce que nous demandons dans la prière :

« Que Votre Volonté soit faite ! »

Traduction de "Chiesa Viva" : le *CatholicaPedia.net*

(Que notre traducteur soit encore une fois et toujours remercié pour son travail professionnel)

1. Dans le *Credo* elle disait de tout son cœur : « ...Je crois à la sainte Église catholique ». Il est sûr, sûr, sûr, qu'en 2016, elle ne confondrait pas la sainte Église Catholique avec cette secte marrane Conciliaire.